



INGENIEURS ECONOMISTES DE LA CONSTRUCTION

La Commission administrative paritaire s'est tenue le 26 JUIN 2013

Agent promu au grade d'ingénieur économiste de la construction de classe supérieure au titre de l'année 2013 :

M. Emmanuel CREUZET

Le nombre de promotions est de plus en plus réduit ce qui bloque souvent toute évolution de carrière. Dans le même temps, la réduction des effectifs génère une surcharge de travail.

Avec les agents, **le syndicat CGT agit pour** :

- une revalorisation des déroulements de carrière
- des échelons à durée plus courte
- une meilleure reconnaissance des qualifications
- une véritable évolution de carrière avec un nombre plus important de passages au grade supérieur ou dans les corps de promotions

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la CGT :

Votre élu CGT :

Classe supérieure :

Titulaire : M. BODZON Hervé

Secrétariat Général Bureau SEP 2B

e-mail : herve.bodzon@finances.gouv.fr